

Parce que préparer et anticiper  
votre retraite **est aussi une  
priorité.**

**ÉTUDES &  
conseils**  
GRATUITS !

Financement  
Immobilier neuf  
Défiscalisation

Confiez votre projet à :

**Sébastien RITOW**

sebastien.ritow@artemiscourtage.com

**06 79 62 89 88**



**ARTEMIS  
COURTAGE**

Partenaire officiel



**La fédération**  
des Clubs de la Défense  
*Ligue Nord - Est*

Artemis courtage, SARL au capital de 102 500€. Siège social : 11 rue de Miromesnil, 75008 Paris - Siège administratif : 14 rue de Richelieu, 75001 Paris. Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 512 444 282 et immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 09 050 499 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP) et mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP). Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr) - 0 805 294 005 - hello@artemiscourtage.com Artemis courtage est une société du Groupe Odealim. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. L'établissement bancaire demeure le seul décisionnaire de l'octroi du financement. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix (10) jours à compter de la réception de l'offre de financement. Dans le cadre d'un regroupement de crédits, vous avez la possibilité d'exercer le droit de rétraction dans un délai de 14 jours à partir de la date de la signature. Si la vente immobilière est annulée en raison de la non-obtention du prêt immobilier, le vendeur